

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail - Justice – Solidarité

**SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT**

DECRET D/2017 196 /PRG/SGG

**PORTANT NOMINATION DE HAUTS CADRES DU MINISTERE
DE LA SECURITE ET DE LA PROTECTION CIVILE**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Vu la Constitution,

Vu la Loi L/2001/028/AN du 31 Décembre 2001 portant Statut General des Fonctionnaires ;

Vu la Loi L/2001/029/AN du 31 Décembre 2001 portant Principes fondamentaux de création, d'organisation et de contrôle des structure des services publics ;

Vu la Loi L/2013/044/CNT du 12 Janvier 2013 portant Statut Spécial de la Police Nationale ;

Vu le Décret D2013/169/PRGSGG du 09 décembre 2013 portant Structure et missions de la Police Nationale

Vu le Décret D/2015/066/PRGSGG du 30 avril 2015 portant nomination aux grades et emplois du personnel de la Police Nationale

Vu le Décret D/2015/226/PRG/SGG du 26 décembre 2015, portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le Décret D/2015/227/PRG/SGG du 30 décembre 2015 ; portant structure du Gouvernement ;

Vu le Décret D/2016/003/PRG.SGG du 04 janvier, portant nominations des membres du gouvernement.

Vu le décret D/2017/ 128 /PRG/SGG du 14 Juin 2017 Portant Attributions et Organisation du Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile.

Vu le décret D/2017/131/PRG/SGG du 15 Juin 2017 Portant Attributions et Organisation de la Direction Nationale de la Sécurité Publique.

Vu le décret D/2017/132/PRG/SGG du 15 Juin 2017 Portant Attributions et Organisation de la Direction Nationale de la Police Judiciaire.

Vu le décret D/2017/133/PRG/SGG du 15 Juin 2017 Portant Attributions et Organisation de la Direction Nationale du Renseignement Intérieur.

Vu le décret D/2017/134/PRG/SGG du 15 Juin 2017 Portant Attributions et Organisation de la Direction Nationale de la Sécurité Routière.

Vu le décret D/2017/135/PRG/SGG du 15 Juin 2017 Portant Attributions et Organisation de la Direction Nationale de la Police de l'Air, des Frontières et du Contrôle du Séjour des Etrangers.

Vu le décret D/2017/136/PRG/SGG du 15 Juin 2017 Portant Attributions et Organisation de la Direction Nationale des Compagnies Mobiles d'Intervention et de Sécurité (DNCMIS).

Vu le décret D/2017/137/PRG/SGG du 15 Juin 2017 Portant Attributions et Organisation de la Direction Nationale de la Protection Civile.

DECRETE

Article 1 : Les hauts cadres dont les prénoms et noms suivent sont nommés dans les fonctions ci-après au Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile :

1 - Directeur National de la Sécurité Publique :

Commissaire Divisionnaire de Police : Mamadou CAMARA

Directeur National Adjoint de la Sécurité Publique :

Commissaire Principal de Police : Lancei CAMARA

2 - Directeur National de la Police Judiciaire :

Commissaire Divisionnaire de Police : Abdoul Sékou Gadiri CONDE

- **Directeur National Adjoint de la Police Judiciaire :**

Inspecteur Principal de Police : Abdoul Malick KONE

3 - Directeur National du Renseignement Intérieur :

Commissaire Divisionnaire de Police : Zakaria CISSE

- **Directeur National Adjoint du Renseignement Intérieur :**

Commissaire Divisionnaire : Bernard KAMANO

4- Directeur National de la Police de l’Air, des Frontières et du Contrôle de séjour des Etrangers :

Commissaire Divisionnaire de Police : Lamine KEITA

- **Directeur National Adjoint de la Police de l’Air, des Frontières et du Contrôle de séjour des Etrangers :**

Commissaire Divisionnaire de Police : Zaoro THEA

5- Directeur National des Compagnies Mobiles d’Intervention et de Sécurité :

Commissaire Divisionnaire de Police : Ansoumane CAMARA

- **Directeur National Adjoint des Compagnies Mobiles d’Intervention et de Sécurité :**

Commissaire de Police: Abdoulaye Thiam DIALLO

6- Directeur National de la Protection Civile :

Commissaire Divisionnaire de Police: Moussa CAMARA

- Directeur National Adjoint de la Protection Civile :
Commissaire Divisionnaire de Police : Amadou Oury DIENG

Article 2 : Le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistré au journal officiel de la République.

Conakry, le 28 JUIL. 2017

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Alpha Conde', written over a horizontal line.

Professeur Alpha CONDE